

Journée Internationale des personnes handicapées



Afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique des personnes handicapées, une Journée Internationale des Personnes Handicapées a été proclamée, en 1992, par les Nations Unies, à la date du 3 décembre.

Cette journée mondiale est par ailleurs l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés: "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits". Le respect de cette dignité due à chaque personne, valide ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme l'éducation ou l'accès au travail.

Les manifestations organisées à cette occasion nous invitent à de modifier le regard que nous portons sur les personnes handicapées.

Sortir la journée du 3/12 de l'ombre médiatique :

Depuis 2011, cette journée possède son étendard, son symbole... sous la forme d'un badge à porter sur soi. Cette initiative revient à une association belge, l'ASPH en collaboration plus d'une trentaine d'autres associations.



Lors de la création du badge, le choix définitif s'est porté sur le cercle violet : le cercle est synonyme de perfection, d'absolu, d'infini,

- le violet symbolise l'unité, le peuple et la démocratie chez les romains.
- Oui, les personnes handicapées font partie de la société civile.
- Oui, les personnes handicapées sont des citoyennes à part entière.
- Oui, les personnes handicapées revendiquent leur place.

Le grand public est amené à reconnaître la personne handicapée comme l'une des leurs.

Le badge rappelle que la personne handicapée est une personne avant d'être un handicapé. Il rappelle que la personne handicapée fait partie intégrante de la société.

Rassembleur, fondamental, facile, ce badge est le symbole d'un secteur... celui du handicap.



Un symbole international :

Le symbole "03/12" est appelé à quitter les frontières de la Belgique et le BDF (Belgian Disability Forum) a profité des journées européennes du handicap pour distribuer le badge aux participants et se faire le relais vers les instances européennes et l'EDF (European Disability Forum) a accepté d'utiliser au maximum ce symbole dans les pays européens.

Pour en savoir plus :

- www.education.gouv.fr/cid95329/le-handicap-c-est-quoi.html

Date

3 décembre 2016

À télécharger

- [Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre](#)